SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS ECOCIS à VOREPPE

Description du etablissement

Date de dernière mise à jour des informations : 14/10/2021

Nom :	ECOCIS
Adresse :	nullEtablissement de Voreppe
Commune principale :	VOREPPE (38565)
Communes secondaires	Non renseigné
Activités :	Non renseignée
Description :	Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 03/01/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant :	SSP5298910101
Ancien identifiant SIS :	Non renseigné
Description[1] :	Un épandage accidentel d'un dérivé du naphtalène est survenu au niveau du bâtiment 20 (non couvert) lors d'un dépotage en 1999. Le produit s'est infiltré dans les sols. Un traitement aurait été mis en place sur la zone polluée jusqu'en 2002, mais un diagnostic environnemental de mars 2016 mettait en évidence un impact encore marqué en hydrocarbures dans les sols au niveau de la zone d'épandage accidentel. La société ECOCIS a été placée en liquidation judiciaire le 20 février 2017. La liquidation étant impécunieuse, la société ECOCIS n'a pas procédé à la réhabilitation du site.
Documents associés[2] :	Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 10/01/2022

Description[3] :

La société ECOCIS exerçait, depuis 2016, une activité de fabrication de pâte à papier et d'isolant à base de ouate de cellulose sur la commune de VOREPPE. Cette activité relevait du régime de l'autorisation au titre des rubriques 2430, 2910 et 3610 de la nomenclature des installations classées. Elle relevait également de la directive IED. L'activité a été autorisée par l'arrêté préfectoral n° DDPP-ENV-2016-04-06 du 06 avril 2016.

Le site ECOCIS occupe un terrain d'environ 15 ha, dont 6,6 ha bâtis, implanté sur la commune de Voreppe. Le site comprenait plus de 30 bâtiments, petits et grands, construits entre 1969 et 2007.

Avant le démarrage de l'activité d'ECOCIS, plusieurs sociétés se sont succédé sur le site depuis 1969 pour une activité de fabrication de papier.

En 2016, l'activité sur le site a été convertie en fabrication de cellulose (pâte à papier et d'isolant à base de ouate de cellulose) avec l'arrivée d'ECOCIS, initialement dénommée DELION FRANCE.

La société ECOCIS a été placée en liquidation judiciaire par jugement du 20 février 2017 du Tribunal de commerce de Grenoble.

Le liquidateur de la société ECOCIS a été mis en demeure par l'arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2019-05-08 du 14 mai 2019 de procéder à la mise en sécurité du site (évacuation des déchets dangereux, surveillance des effets sur l'environnement).

Cet arrêté de mise en demeure n'ayant pas été respecté, le préfet avait demandé la consignation de la somme de 55 000 €, correspondant au montant estimé des travaux de mise en sécurité, par l'arrêté préfectoral de consignation n° DDPP-DREAL UD 38-2019-09-06 du 06 septembre 2019.

Par courrier du 15 janvier 2020, Maître ROUMEZI avait informé le préfet que la liquidation ne dispose plus de fonds pour la créance environnementale et qu'il ne peut donc pas consigner la somme demandée.

La mise en sécurité du site ECOCIS a été prise en charge par l'EPFL du Dauphiné et ELEGIA, actuels propriétaires du tènement.

Compte tenu de l'impécuniosité de la liquidation judiciaire, la société ECOCIS n'a pas procédé à la réhabilitation du site.

Un diagnostic environnemental avait été réalisé en mars 2016 par la société VERTARIS, soit avant l'exploitation du site par la société ECOCIS. Ce diagnostic indiquait que les eaux souterraines apparaissent comme vulnérables du fait de leur faible profondeur (environ 2,5 m) et d'un sol relativement perméable.

Le diagnostic mentionnait la survenue d'un épandage accidentel d'un dérivé du naphtalène au niveau du bâtiment 20 (non couvert) lors d'un dépotage en 1999. Le produit se serait infiltré dans les sols. Un traitement aurait été mis en place sur la zone polluée jusqu'en 2002, ainsi que des investigations de sols et une surveillance des eaux souterraines. Le diagnostic environnemental de mars 2016 mettait en évidence un impact encore marqué en hydrocarbures dans les sols au niveau de la zone d'épandage accidentel (12 000 mg/kg) et dans les eaux souterraines au niveau du piézomètre Pz1 situé au droit de la zone de l'épandage accidentel.

Considérant qu'aucune surveillance des eaux souterraines n'avait été mise en œuvre depuis le diagnostic de mars 2016, l'EPFL du Dauphiné a fait réaliser quatre campagnes de surveillance des eaux souterraines au droit du site entre février et octobre 2020 sur huit piézomètres. Les résultats de ces campagnes montrent que la pollution aux hydrocarbures qui avait été observée en 2016 au droit du Pz1 (zone d'un épandage accidentel survenu en 1999) n'est plus observée sur aucun piézomètre. Seules des traces d'hydrocarbures sont observées au Pz1. Des BTEX et des COHV sont détectés sur tous les piézomètres (amont et aval) mais à des teneurs assez faibles. Globalement, ces campagnes de surveillance

ne mettent pas en évidence d'impact significatif du site ECOCIS sur les eaux souterraines.

Aucun diagnostic environnemental des sols n'a été réalisé depuis 2016.

En outre, il demeure sur le site des boues chargées en polluants issues des anciens bassins de décantation.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Voreppe	1	BN	0267	38
Voreppe	1	BN	0270	38
Voreppe	1	BN	0814	38
Voreppe	1	BN	0816	38
Voreppe	1	BN	0824	38

Plans cartographiques :

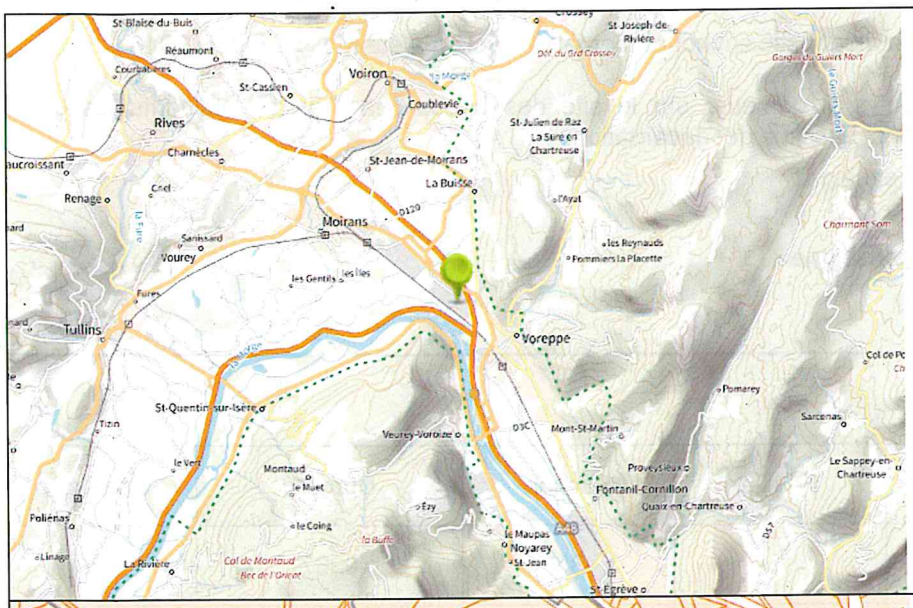

Emplacement classification

Fond de carte SCAN IGN®

Classification :
SSP5298910101

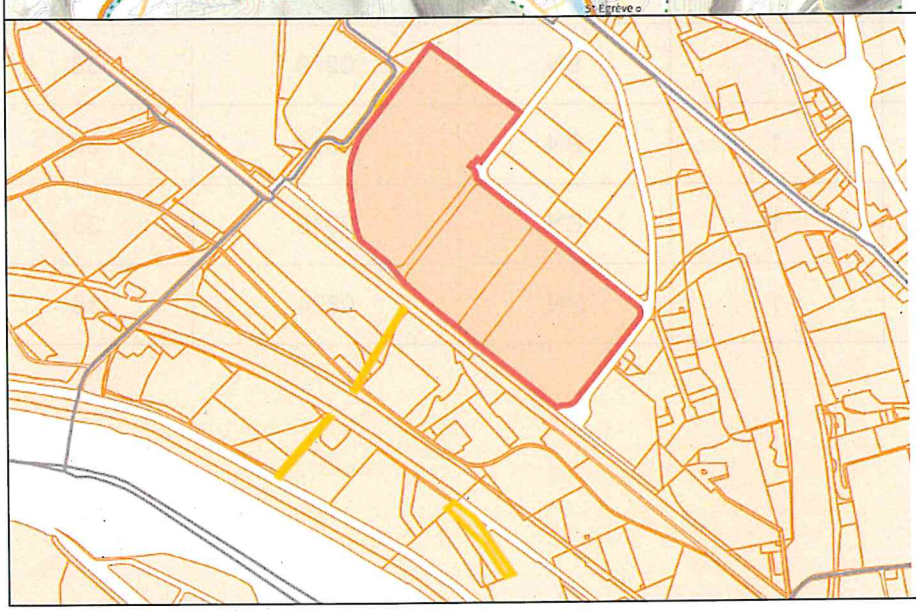

Emprise classification

Fond de carte Parcellaire Express (PCI) IGN®

Classification :
SSP5298910101

Coordonnées du centroïde (Web Mercator) : Long. :625009.1738547845, Lat. :5669756.086849386

Superficie estimée : 152221 m²

1 - Pour les etablissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les etablissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.